

Fiche projet

Accompagnement des entreprises cornouaillaises pour un développement et un renouvellement innovant des offres de visites d'entreprises

Vous proposez ponctuellement ou régulièrement des visites auprès du public et souhaitez améliorer ou renouveler votre offre de visites ?

Vous souhaitez ouvrir les portes de votre entreprise au public, partager la passion de votre métier et faire découvrir votre savoir-faire au plus grand nombre, pourquoi pas susciter des vocations ?

Quimper Cornouaille développement vous propose une prestation de conseils individualisée dispensée par « Entreprise & Découverte » pour vous accompagner dans ce projet !

Objectifs

La Destination Quimper Cornouaille souhaite renouveler et structurer l'offre touristique de qualité de découverte des savoir-faire locaux. Les objectifs sont les suivants :

- **Enrichir l'offre de visites d'entreprises existantes sur le territoire**, toutes filières confondues ;
- Favoriser le développement de **nouvelles expériences et le renouvellement d'offres de découverte et au sein des entreprises**, et notamment des **ateliers pratiques** ;
- **Renforcer un maillage en réseau** des entreprises ouvertes au public sur le territoire ;
- Disposer de **perspectives de développement** du tourisme de découverte économique et des savoir-faire à l'échelle de la Destination.

Modalités de l'accompagnement

La Destination Quimper Cornouaille propose aux entreprises volontaires et désireuses de faire découvrir leur savoir-faire au grand public, un **accompagnement individualisé par un consultant sous la forme d'une prestation de conseils** sur le renouvellement de la **visite d'entreprise et/ou la mise en place d'une offre complémentaire de type atelier/stage**, selon les deux profils suivants :

- Pour les **entreprises proposant déjà un parcours de visite au public** (guidée ou non-guidée), la prestation de conseils visera à **identifier les points d'optimisation dans un souci de montée en qualité de l'offre existante**.
- Pour les **entreprises ne proposant pas de visite à l'heure actuelle** mais en manifestant l'intérêt, la prestation de conseils visera à en **déterminer le potentiel/la faisabilité**.

L'accompagnement proposé par le prestataire conseil, d'une durée globale de 4 à 5 jours (dont 1 journée sur site), reposera sur la **méthodologie** suivante :

- **Temps 1 : analyse préalable de chaque entreprise** via notamment la mise à disposition des éléments sur son activité, sa stratégie, son positionnement, ses valeurs, ses

résultats... et les données sur la visite d'entreprise (si existant) ;

- **Temps 2 : benchmark pour chaque entreprise** sur la base des nombreux audits et études réalisés par le prestataire (sur des secteurs, tailles, types d'entreprise et environnements comparables) ;
- **Temps 3 : visite de l'entreprise et entretien avec le responsable** et une sélection de salariés (en fonction de la taille et de la situation de l'entreprise) pour comprendre / faire le diagnostic des 5 points suivants :
 - Définition ou évaluation du projet,
 - Définition ou évaluation du produit tourisme du savoir-faire et organisation des espaces,
 - Définition ou évaluation de la gestion humaine et logistique,
 - Définition ou évaluation de la mise en marche,
 - Définition ou évaluation du modèle économique et budget prévisionnel ;
- **Temps 4 : analyse et rédaction du rapport d'audit sous forme de fiches actions en 3 parties** : diagnostic, préconisations des actions à mettre en place et éléments financiers ;
- **Temps 5 : restitution et échange avec le chef d'entreprise** (et autres acteurs que l'entreprise souhaitera associer) pour mettre en place / ou optimiser l'offre visite d'entreprise.

A l'issue de l'accompagnement, seront remis à l'entreprise :

- Un **diagnostic** complet,
- Des **fiches actions** : préconisations et budgets associés (dont solutions de financement).

Bénéficiaires & sélection

Cet appel à projet s'adresse aux entreprises, quel que soit le statut juridique, **qui accueillent déjà du public ou qui souhaitent en accueillir**.

Les **filières considérées sont de nature variée**: agri/agro¹, gastronomie, artisanat d'art, confection, pêche et produits de la mer, etc.

Le présent projet est dimensionné pour accompagner **32 entreprises cornouaillaises**.

La sélection des entreprises se fera à partir de critères préalablement définis par les membres du comité de suivi. Ces critères essentiellement qualitatifs devront permettre de définir la motivation de l'entreprise. De plus, un travail sur le contenu du parcours de visite intégrant les écosystèmes économique, culturel et historique cornouaillais (histoire du territoire, origine des productions, partenariats, dynamique commerciale, circuit d'approvisionnement etc.) pourra être demandé.

Un avis sera sollicité auprès des chambres consulaires et de l'office de tourisme du territoire référent.

Engagement des bénéficiaires

Afin de répondre aux objectifs et enjeux globaux de la stratégie touristique de la Destination Quimper Cornouaille sur le tourisme de découverte économique et des savoir-faire, **les entreprises seront invitées à s'engager, à terme, sur les points suivants** :

- Proposer une offre de visites accessible aux particuliers individuels ;
- La mise en place de créneaux d'ouverture au public réguliers ;
- Par souci de créer une dynamique de réseau des acteurs autour de cette thématique, participer aux réunions et formations autour du tourisme de découverte des savoir-faire organisées par la Destination Quimper Cornouaille ;
- Adhérer à l'office de tourisme de son territoire ;
- A intégrer dans son parcours de visite et son discours des liens avec les écosystèmes économique, culturel et historique cornouaillais.

Dispositif financier

Montant de la prestation de conseils individualisée : 2 542,50€

Contributeur	Part de participation	Montant de participation
Conseil Régional de Bretagne	47 %	1 187,50 €
Quimper Cornouaille Développement	27 %	693,95 €
Autofinancement de l'entreprise	26 %	661,05 €

Dépôt des manifestations d'intérêt et calendrier

Les entreprises peuvent solliciter l'accompagnement par le biais du **formulaire de manifestation d'intérêt** joint à la présente fiche-projet.

- Date limite de retour des manifestations d'intérêt des entreprises : **1^{er} septembre 2022** ;
- A l'issue de la date butoir, un **Comité de sélection se réunira en septembre 2022** afin d'examiner et sélectionner les candidatures ;
- Démarrage des accompagnements à partir de **septembre 2022 jusqu'en septembre 2023**.

Contact et prestataire conseil



Ce projet est porté par **Quimper Cornouaille Développement** (QCD), l'agence d'urbanisme et de développement de la Cornouaille. Lieu d'échange, de réflexion et d'élaboration de la politique économique et d'aménagement de la Cornouaille, elle accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire. A ce titre QCD soutient notamment la filière tourisme de la Cornouaille. Sa mission, en tant que structure facilitatrice, consiste à **mettre en œuvre la stratégie de développement touristique de la Destination Quimper Cornouaille**.

- Mathilde **PAILOT** – Coordinatrice de la Destination touristique Quimper Cornouaille - mathilde.paillot@qcd.bzh // 02 98 10 34 53
- Clémence **GAURIVEAUD** – Chargée de mission Tourisme – clemence.gauriveaud@qcd.bzh // 02 98 10 34 08



Entreprise et Découverte est l'association nationale de la visite d'entreprise, qui a pour objet la valorisation et la promotion de la filière visite d'entreprise (ou tourisme de savoir-faire).

L'association a pour mission :

- **La communication**, au travers de son site internet www.entrepriseetdecouverte.fr, la publication tous les deux ans d'un observatoire du tourisme de savoir-faire, les relations presse sur la filière, participation à des éditions ;
- **La fédération**, au travers de l'organisation chaque année des Rencontres Nationales de la Visite d'Entreprise, regroupant les entreprises (ouvertes au public ou en projet), les institutionnels et les professionnels du tourisme ;
- **L'accompagnement** des entreprises, groupements d'entreprises et territoires pour créer des parcours de visites ou professionnaliser l'offre, créer des opérations de visites sur-mesure, ...

Quelques entreprises du territoire adhérentes à E&D : Conserverie Kerbriant (Douarnenez), Conserverie Courtin (Concarneau), Biscuiterie de la Pointe du Raz (Plogoff), Maison du Paté Hénaff (Pouldreuzic), Haliotika (Guilvinec),...

¹ Les entreprises de la **filiale cidricole**, bénéficiant actuellement d'un accompagnement dans le cadre de la valorisation de la route du Cidre (CIDREF), ne pourront prétendre au présent dispositif.